

Monsieur le Préfet,
Madame la Sous-préfète,
Monsieur le Député,
Monsieur le Vice-président de la Région,
Madame la Conseillère Départementale,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président du Regroupement pédagogique,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus,
Madame la Directrice d'école,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très honorée de vous accueillir aujourd'hui pour l'inauguration de notre nouvelle école communale.

Permettez-moi tout d'abord d'excuser les absences de Monsieur Pierre Baziard, Inspecteur de l'éducation Nationale, Monsieur Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental, Monsieur André Berdou, Conseiller départemental.

Construire une école, l'aménager, lui donner vie est sans doute l'action la plus stimulante qui soit dans une vie d'élu : c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir, certainement le plus beau projet pour une commune.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. C'est pour répondre à cet objectif et offrir à nos enfants un équipement plus moderne, plus sécurisé, plus accessible que l'équipe municipale a décidé de poursuivre le projet initié en 2012.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au service technique intercommunal de l'Agence Publique de Gestion locale et c'est Elsa Mandement, architecte, qui a été chargée de la réalisation de ce projet. Je la remercie sincèrement pour son professionnalisme et son travail.

Les travaux ont débuté en décembre 2016 et ce sont achevés en août dernier pour permettre une rentrée des classes dans ce nouveau bâtiment.

Je remercie pour leur savoir-faire et leur réactivité les entreprises HASTOY, SAT ETANCHEITE, 2CBOIS, LABASTERE, MUSY, NAYA, NOVELEC, AYPHASSORHO, BUSO, PAU PEINTURE, et les bureaux d'études ANCO, CALESTREME, BECSB, BEGS, BIO FLUIDES.

La réalisation de cet équipement représente un coût de 445.000 € TTC, soit 377.000 € après perception du FCTVA.

Mais cette construction n'aurait pas été possible sans le soutien de nos partenaires, à commencer par l'Etat par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Je remercie Monsieur le Préfet pour ce soutien financier qui représente 25 % du coût du projet.

Le département a également contribué à cette réalisation à hauteur de 18 % et je remercie Anne Barbet pour avoir soutenu notre projet ainsi que Monsieur Jean-Jacques Lasserre qui aura par ailleurs attribué de la réserve parlementaire à la commune d'Herrère.

Enfin, la commune a également bénéficié du fonds de concours de la communauté de communes. Ce fonds de concours a été mis en place par la CCPO en 2010 sous la présidence de Bernard UTHURRY et il s'est poursuivi sous la Présidence de Daniel Lacrampe. Il représente 7 % du coût du projet. Je remercie Daniel et Bernard pour avoir permis à la commune de bénéficier de cette aide. La commune finance quant à elle 48 % de ce projet.

Pour sécuriser l'accès à cette école, nous avons aménagé des parkings et une aire de stationnement pour le bus ainsi qu'un cheminement piétonnier. La maîtrise d'œuvre a été confiée au service ingénierie de la ville d'Oloron, mis à disposition de la communauté de communes. Le coût de ces travaux s'est élevé à 47.500 € TTC et la commune a bénéficié de la dotation des amendes de police à hauteur de 28.800 €.

Je tiens à remercier également les élus municipaux qui ont porté ce projet de manière unanime avec une mention particulière pour mes adjoints, Jean Laborde et Yves Calliaro, le personnel communal pour leur implication et leur aide, ainsi que les bénévoles qui nous ont permis de redonner vie aux abords du chantier, à la fin de l'opération.

Comme vous pouvez le constater, cet équipement représente un investissement important pour notre petite commune rurale.

Cette école est bien entendu l'école communale de Herrère mais elle rayonne au-delà de notre commune puisque c'est un équipement à vocation intercommunale, mis à la disposition du Regroupement Pédagogique de la vallée de l'Escou.

Ce regroupement a été créé en juillet 1974, à l'initiative de Messieurs Casabonne, Haure, Laperle et Lasfargue, Maires d'Escou, Escout, Précilhon et Herrère, avec la volonté de conserver une école dans chacun de nos villages.

Cette collaboration se poursuit depuis 43 ans et montre plus que jamais la nécessité de son existence et son efficacité. 150 enfants dont 30 petits Herrérois sont scolarisés au RPI. Nous accueillons à Herrère 25 enfants du regroupement en CM1 et CM2.

L'école est l'institution fondamentale de la République mais aussi de nos villages car elle y apporte de la vie. Je souhaite que cette nouvelle école soit un gage d'avenir pour Herrère et pour l'ensemble des communes du RPI.

Albert Camus disait que « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». C'est ce que nous avons mobilisé pour les jeunes de nos quatre communes et pour leur famille.

Pour conclure, en cette période de vœux, permettez moi de vous présenter à tous, personnalités, élus, directrice d'école, enfants, personnel, responsables d'entreprises mais également présidents d'associations et habitants, tous mes vœux de santé et de bonheur, pour vous et vos proches, que 2018 soit une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle et associative.

Je vous remercie de votre attention.